



Paris, le 4 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attractivité des métiers, réduction du reste à charge, prévention accrue, accompagnement des aidants, outils numériques :

la Mutualité Française propose 5 axes pour assurer le bien vieillir

A la sortie de la réunion de restitution du Conseil National de la Refondation (CNR) « Fabrique du Bien Vieillir », qui s’est tenue ce jour, la Mutualité Française, rappelle l’ambition que doit porter une future loi de programmation et les solutions concrètes à y associer pour répondre à la transition démographique. Il est urgent d’investir massivement dans la prévention, le soin et l’accompagnement des personnes vulnérables et de leurs aidants.

En 2050, 1 habitant sur 3 sera âgé de 60 ans ou plus, soit une hausse de 80 % en 45 ans¹. Adapter la société au vieillissement et mieux répondre aux enjeux d’autonomie est une nécessité si nous voulons accompagner l’avancée dans l’âge pour tous. La réforme de l’autonomie, annoncée à l’issue de la « Fabrique du Bien Vieillir » doit être ambitieuse et à la hauteur des attentes des professionnels du secteur.

« La proposition de loi sur le Bien Vieillir, telle que nous la connaissons, peut apporter un certain nombre de réponses mais n’est pas suffisante pour affronter la transition démographique que vit notre société. Pour cela, nous avons besoin de moyens importants. Nous attendons avec impatience la feuille de route que Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l’Autonomie et des Personnes handicapées a évoqué ce jour. » rappelle Eric Chenut, président de la Mutualité Française

Pour prendre en compte les besoins et aspirations des personnes âgées et de leurs proches aidants, il est nécessaire d’avoir une approche globale qui traite de l’ensemble des domaines du bien vieillir et qui permettent de rendre actrices les personnes concernées. La Mutualité Française a porté cinq priorités d’action :

Renforcer l’attractivité des métiers liés à l’humain : plus particulièrement depuis la crise sanitaire, le secteur des métiers de l’humain est confronté à une crise de l’attractivité. Les financements publics doivent permettre une revalorisation des salaires pour les personnels exerçant à domicile comme en établissements. Une fluidification des parcours et des évolutions professionnels avec des formations adéquates et une extension de la validation des acquis de l’expérience (VAE) et de l’apprentissage sont indispensables. De plus, de nouveaux métiers, tels que coordinateur autonomie, coordinateur de parcours et assistant au projet de vie doivent être reconnus et encouragés.

¹ Chiffre INSEE. A titre comparatif, en 2005, 1 habitant sur 5 (soit 12,6 millions) a 60 ans ou plus



Intensifier la prévention de la perte d'autonomie tout au long de la vie : grâce à la proximité que les mutuelles entretiennent avec leurs adhérents, elles sont un levier puissant pour soutenir l'indispensable dynamique de prévention et « l'aller-vers ». A ce titre, la Mutualité Française soutient la généralisation du programme Icope qui permet de dépister les fragilités chez les personnes âgées. La Mutualité Française propose également de mettre en place un rendez-vous prévention à 40-45 ans de façon globale en associant les mutuelles et de déclencher des services et des prestations adaptés aux besoins identifiés.

Développer des solutions pour accompagner les proches aidants qui jouent un rôle crucial dans l'accompagnement du grand âge tout en étant, pour moitié, encore en activité professionnelle. Nous devons développer des structures de répit sur les territoires et proposer des actions de prévention pour sensibiliser les proches aidants à prendre soin de leur santé et les informer sur leurs droits.

Réduire le reste à charge pour les personnes et leurs proches : outre l'augmentation significative et indispensable des financements publics, la Mutualité Française propose, avec France Assureurs, une couverture assurantielle généralisée et mutualisée en dépendance pour réduire les restes à charge. Elle défend aussi le plafonnement en fonction des revenus des tarifs des EHPAD et services médicaux-sociaux. Enfin, la Mutualité appelle à une réévaluation et simplification du modèle d'habilitation à l'aide sociale pour en faciliter le recours.

Valoriser les données dans un cadre de confiance au service de la santé de tous : la télésurveillance, les objets connectés ou encore l'intelligence artificielle sont des outils aujourd'hui essentiels pour collecter, analyser des données de santé et ainsi améliorer l'accompagnement des patients. Il est indispensable que nous déterminions de manière collective un équilibre entre l'utilisation des données de santé et la protection de la vie privée des individus.

« En ayant toujours placé le bien vieillir au cœur de nos priorités d'action, nous sommes engagés collectivement pour une société plus juste et plus solidaire, où l'accès aux soins pour tous, l'inclusion, lien social et l'universalité sont non seulement des valeurs centrales mais doivent se concrétiser au sein de politiques publiques ambitieuses » souligne Eric Chenu, président de la Mutualité Française.

Premier réseau privé non lucratif dans le champ du grand âge, la Mutualité Française rassemble plus de 500 structures avec 227 Ehpads, 137 services de soins infirmiers, 61 résidences services et habitats de type inclusifs notamment. Au total, nous proposons plus de 23 000 places, 2,6 millions d'heures d'accompagnement à domicile, qui représente plus de 36 000 professionnels. 1^{er} acteur en prévention, nous proposons chaque année plus du tiers de nos 8 500 actions de prévention aux personnes âgées et nous sommes attaché à défendre le « bien vieillir ».

Les mutuelles couvrent en assurance complémentaire santé 70 % des plus de 65 ans et ont des offres assurantielles pour accompagner la perte d'autonomie des personnes et les aidants familiaux.



À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 35 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'[espace presse](#)

Photothèque sur [flickr](#)